



+ JEUNESSE

Le coup de pouce jeunesse pour responsabiliser les jeunes

Mis en place dans plusieurs communes sous le nom de « bourse à projets », le coup de pouce jeunesse accompagne, sous forme d'une bourse de 1000 € maximum par bénéficiaire, des individus de 16 à 25 ans dans leurs projets personnels (comme le financement d'une école ou du permis B par exemple) en contrepartie d'une contribution citoyenne.

Mis en ligne le 11 juin 2019

Ainsi, le candidat devra consacrer quelques heures en faveur d'une initiative municipale (forum des associations, fête de printemps...) ou d'une association. Les projets ayant une portée citoyenne ou humanitaire n'exigeront, quant à eux, aucune contrepartie.

À noter que, si la Ville encourage la diversité des projets, elle privilégiera les demandes en lien avec l'autonomie du jeune.

Les dossiers retenus seront financés à hauteur de 80 % maximum (dans la limite de 1 000 euros par projet). Cette mesure a pour ambition d'inciter les bénéficiaires à trouver d'autres sources de financement.

Toutefois, pour prétendre à ce coup de pouce jeunesse, il faudra que les candidats remplissent certaines conditions : avoir entre 16 et 25 ans, résider à Livry- Gargan et présenter un projet qui n'est pas déjà intégralement financé par un ou des dispositifs publics.

Les dossiers seront ensuite examinés par un jury composé d'élus et de représentants du service jeunesse. Une fois le dossier retenu, les sommes allouées au financement des projets seront versées directement aux différents prestataires.

Pour y participer :

- [télécharger le dossier de candidature](#) à **compléter** et à **retourner** au service jeunesse
- [télécharger le règlement](#) du dispositif

Pour toute question relative au « coup de pouce », aux démarches à effectuer ou à la rédaction de CV et lettre de motivation, le service jeunesse se tient à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Fermeture à 17h le vendredi.

*Adresse : Orangerie du château de la Forêt, parc Lefèvre
62 avenue du Consul-Général-Nordling*

Tel : 01 41 70 18 20



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43